

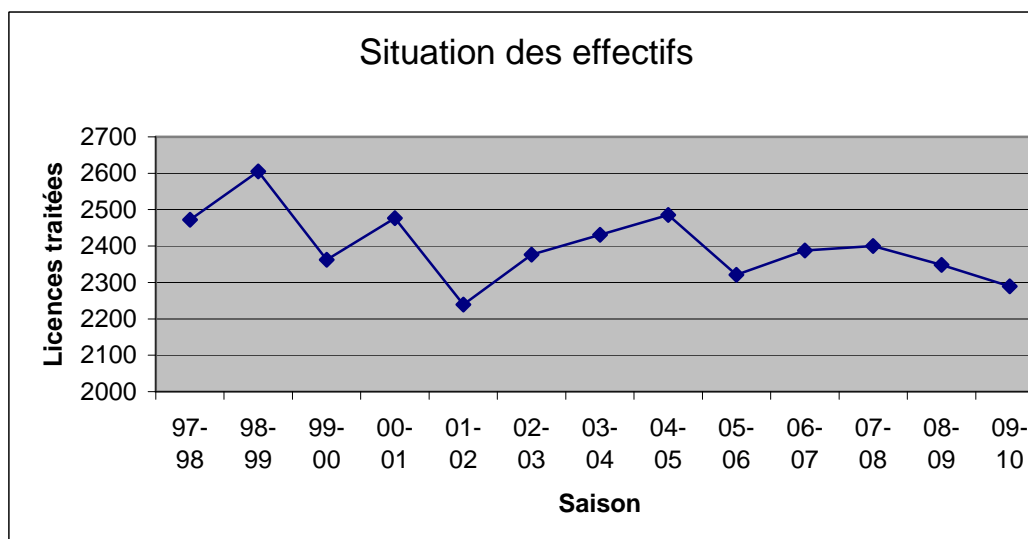
LIGUE DE PICARDIE DE VOLLEY-BALL SAISON 2009-2010

ASSEMBLEE GENERALE DU 26 JUIN 2010 A LAON

RAPPORT DE LA COMMISSION DES STATUTS ET REGLEMENTS ET DE LA COMMISSION DE DISCIPLINE

La Commission a traité **2289** licences en 2009-2010.

Saison	Licences traitées	Différence par rapport à la saison précédente	Licences PASS
99-00	2362	-243	201
00-01	2477	115	346
01-02	2239	-238	253
02-03	2376	137	219
03-04	2431	55	114
04-05	2485	54	63
05-06	2321	-164	43
06-07	2388	67	165
07-08	2400	12	106
08-09	2348	- 52	127
09-10	2289	-59	36



Cette saison nous avons 59 licences en moins dont :

En masculins : - 15	}	= - 59
En féminines : - 44		

La Ligue de Picardie de Volley-ball a un nouveau Club : AS COLLEGE BERANGER et deux clubs en moins : ABBEVILLE et COLLEGE MARTHE LEFEVRE;

Département	Somme	Aisne	Oise	Total
Nombre de clubs	9	9	14	32
Nombre de licenciés	716	708	865	2289
Ecart par rapport à la saison précédente	+39	- 78	-20	- 59
Mutations traitées	32	41	29	102

Classement général des Clubs

				2009-2010	
	Département	N° club	Nom du club	Nombre de licenciés	Nombre de v oix
1	Oise	0607729	Beauvais Oise UC Volley	200	5
2	Somme	0803773	Amiens Longueau Metropole VB	173	5
3	Somme	0807047	Union Sport Rainneville	160 dont 83 licences événementielles (gratuites)	3
4	Aisne	0023697	Laon Volley Ball	148	4
5	Aisne	0028567	FLJ Education Permanente	142	4
6	Aisne	0027343	Villers Cotterets Volley-ball	133	4
7	Oise	0606669	Volley Ball Rantigny	123	4
8	Oise	0608712	Compiègne Volley	120	4
9	Somme	0803771	Amiens Metropole Volley	116	4
10	Somme	0803770	US Cheminots Amiens	110	4
11	Aisne	0029338	Volley Ball Chaunois	77	3
12	Aisne	0025634	Château Thierry VB	72	3
13	Oise	0608991	Nogent sur Oise Volley	72	3
14	Aisne	0023703	Agglomération Soissons VBC	59	3
15	Aisne	0025847	Volley BallClub Ferois	52	3
16	Oise	0607718	Orry Lamorlaye Chapelle Serval	47	2
17	Oise	0606775	Red Star Volley Ball	47	2
18	Oise	0607720	US Pont Ste Maxence V Ball	46	2
19	Oise	0607714	Union Sportive Crepynoise	45	2
20	Somme	0803772	Athletic Club Amiens V.B.	43	2
21	Somme	0804244	Cercle Sportif Royen	39	2
22	Oise	0608622	VBC de Maignelay	37	2
23	Oise	0606676	Chambly Volley 6 Raptors	36	2
24	Somme	0809189	AS Les Joyeux Volleyeurs	35	2
25	Somme	0804582	Albert Sports Volley-ball	30	2
26	Oise	0606673	GS Sensilien Volley-ball	27	2
27	Oise	0607048	UN Sportive Ribecourt	25	2
28	Oise	0607719	Club Leo Lagrange de Verneuil	21	2
29	Oise	0609913	Arsy Volley-ball	19	1
30	Aisne	0023705	Volley Itancourt Féminin	16	1
32	Somme	0803777	AS Collège Béranger	10	1
33	Aisne	0023699	AS Collège Mermoz	9	1
	Picardie		TOTAL	2289	86
	Oise		TOTAL	865	35
	Aisne		TOTAL	708	26
	Somme		TOTAL	716	25

Modifications de licences après vérification des pièces d'identité

2009-2010					
	Département	N° club	Nom du club	Nombre de licenciés	Nombre d'erreurs
1	Oise	0607729	Beauvais Oise UC Volley	200	0
2	Somme	0803773	Amiens Longueau Metropole VB	173	1
3	Somme	0807047	Union Sport Rainneville	160	0
4	Aisne	0023697	Laon Volley Ball	148	4
5	Aisne	0028567	FL St Quentin	142	0
6	Aisne	0027343	Villers Cotterets Volley-ball	133	1
7	Oise	0606669	Volley Ball Rantigny	123	0
8	Oise	0608712	Compiègne Volley	120	0
9	Somme	0803771	Amiens Metropole Volley	116	1
10	Somme	0803770	US Cheminots Amiens	110	0
11	Aisne	0029338	Volley Ball Chaunois	77	1
12	Aisne	0025634	Château Thierry VB	72	0
13	Oise	0608991	Nogent sur Oise Volley	72	0
14	Aisne	0023703	Agglomération Soissons VBC	59	6
15	Aisne	0025847	Volley Ball Club Ferois	52	2
16	Oise	0607718	Orry Lamorlaye Chapelle Serval	47	0
17	Oise	0606775	Red Star Volley Ball	47	1
18	Oise	0607720	US Pont Ste Maxence V Ball	46	5
19	Oise	0607714	Union Sportive Crepynoise	45	0
20	Somme	0803772	Athletic Club Amiens V.B.	43	35
21	Somme	0804244	Cercle Sportif Royen	39	1
22	Oise	0608622	VBC de Maignelay	37	1
23	Oise	0606676	Chambly Volley 6 Raptors	36	0
24	Somme	0809189	AS Les Joyeux Volleyeurs	35	4
25	Somme	0804582	Albert Sports Volley-ball	30	0
26	Oise	0606673	GS Sensilien Volley-ball	27	0
27	Oise	0607048	UN Sportive Ribecourt	25	2
28	Oise	0607719	Club Leo Lagrange de Verneuil	21	0
29	Oise	0609913	Arsy Volley-ball	19	2
30	Aisne	0023705	Volley Itancourt Féminin	16	0
32	Somme	0803777	AS Collège Béranger	10	0
33	Aisne	0023699	AS Collège Mermoz	9	0
	Picardie		TOTAL	2289	67
	Oise		TOTAL	865	11
	Aisne		TOTAL	708	14
	Somme		TOTAL	716	42

Dossiers en attente et Amendes

<u>Nom des clubs</u>	<u>Demandes de licences toujours en attente à la Ligue</u>	<u>Amendes totales des dossiers en attente</u>
Amiens Longueau	0	128
Ribécourt	0	24
Laon	2	200
La Fère	0	16
Athletic Club Amiens	35	2 840
Péronne	4	104
Arsy	0	8
Villers Cotterêts	0	40
Soissons	5	216
Nogent sur Oise	0	24
Amiens Métropole Volley	1	376
Beauvais	0	16
Château Thierry	0	8
Albert	0	8
Crépy en Valois	0	48
Red Star Montataire	0	8
Chauny	0	8
Roye	0	8
TOTAL	47	4 080

Catégorie d'âge pour la saison **prochaine 2010-2011** :

Seniors	1989 et antérieurement
Espoirs	1990-1991
Juniors	1992-1993
Cadet(te)s	1994-1995
Minimes	1996-1997
Benjamin(e)	1998-1999
Poussin(e)s	2000-2001
Pupilles	2002 et postérieurement

Les joueur(s) né(e)s **en 1992** doivent fournir une pièce d'identité

Attention : Les certificats médicaux pour être valables auprès de la FFVB doivent être faits sur les nouveaux exemplaires en annexe.

Rappels :

Création de licences : Lors d'une création de licence, vous devez donner soit la photocopie du livret de famille, soit celle de la carte d'identité. Ce document reste à la disposition de la Commission Statuts Règlements.

Mutations : Ne pas oublier de joindre le reçu du recommandé envoyé au Club quitté plus la demande de mutation (moitié du carton bleu ou vert) + **la photo réglementaire**.

Réaffiliation du Club en deux exemplaires : Un pour la Ligue, un pour la Fédération. Dernier délai pour la réaffiliation du Club : le 1^{er} septembre 2010 et pour les Clubs engagés au niveau National : début juin 2010.

Tous les renouvellements et créations des membres du Comité Directeur doivent être joints à la demande de réaffiliation (8 licences minimum).

Ouverture internet : 1^{er} juillet 2010. Les codes sont remis à **l'Assemblée Générale** (sous réserve de l'envoi par la FFVB).

DHO des licences : La saisie de dernière minute est possible pour pouvoir jouer immédiatement, mais il y a incitation à saisir plus tôt : pour les Nationaux lors des deux premières journées de championnats, amende de 8 € si non présentation de la licence. A partir de la 3^{ème} journée, franchise de 8 jours pour l'application de l'amende.

Oubli de licence : Pour pouvoir jouer présentation du certificat médical (correspondant au niveau de pratique) et d'une pièce d'identité ou du double de la licence pour le Régional et le National.

DHO d'un joueur étranger FIVB : Date de retour FIVB.

Période normale de mutation : 1^{er} Juin au 15 Juillet.

Critères obligatoires d'obtention hors périodes des mutations tous niveaux : voir Règlement Général.

Date d'homologation d'une mutation : Date d'envoi du recommandé + 8 jours (30 jours en cas de pièces manquantes) et accord du Club quitté.

Attention :

Lors du renouvellement ou de la création des licences, les dossiers doivent arriver complets à la Ligue. Si ces dossiers ne sont pas complets 15 jours après le passage sur Internet, une amende de 8 € par licence est appliquée. Elle sera renouvelable tous les 15 jours.

Licences :

RENOYER les ANCIENNES LICENCES à la **Commission Statuts Règlements** pour les renouvellements.

Dans tous les cas, joindre des photos neuves avec le nom inscrit au verso,

dimension de la photo au format H 3 cm x L 2 cm (toute photo non réglementaire vous sera renvoyée avec le dossier complet).

Les entraîneurs, dirigeants, arbitres, marqueurs et managers doivent avoir une licence. (**Option VOLLEY-BALL.**)

Tout licencié doit être licencié dans un Club (il n'y a plus de licences individuelles).

Tenue des feuilles de match : pour les Jeunes Régionaux et les Seniors départementaux, c'est le Club qui reçoit qui remplit la feuille de match.

Obligations en matière de jeunes

Article 76 - Obligations jeunes des équipes réserves

En ce qui concerne les équipes de jeunes :

- * Si l'équipe réserve évolue en III DN : elle est soumise aux obligations de cette division.
- * Si l'équipe réserve évolue au premier niveau régional : elle est soumise aux obligations de la Ligue.
- * Si l'équipe réserve évolue au deuxième niveau régional, interdépartemental ou départemental les obligations sont définies au chapitre B 1.

Une équipe de jeunes, attachée par obligation à une équipe réserve, est soumise aux mêmes contraintes et bénéficie des mêmes droits et avantages que les autres équipes de sa catégorie.

Article 77 - Sanction

Tout club qui ne respecte pas ses devoirs d'accueil et de formation voit son équipe Senior correspondante classée dernière de sa poule et rétrogradée en division inférieure.

Devoirs d'accueil et de formation des clubs

	Nombre de points	Licenciés du même sexe que l'équipe seniors concernée (sauf **)
Régionale 1 qui envisage l'accession en national 3	60 POINTS	16 LICENCIES
Régionale 2 qui envisage l'accession en régionale 1	30 POINTS	10 LICENCIES
Régionale 1 qui n'envisage pas l'accession	60 POINTS	16 LICENCIES **
Régionale 2 qui n'envisage pas l'accession	30 POINTS	10 LICENCIES **
Nationale 3	80 POINTS	16 LICENCIES
Nationale 2	120 POINTS	24 LICENCIES
LNV et NATIONALE 1	160 POINTS	32 LICENCIES
GS ayant plusieurs équipes en LNV et divisions nationales	180 POINTS	40 LICENCIES

Le Nombre de points par catégorie et par équipe de même sexe que l'équipe senior concernée (excepté poussins et pupilles)

ECOLE DE VOLLEY AGREEE Composée d'au moins 12 licenciés qui participent à 2 regroupements (voir cahier des charges).	40 points
Centre de formation LNV agréé	40 points
CADETS, JUNIORS	40 points
MINIMES à 4, BENJAMINS	30 points
POUSSINS, PUPILLES (pouvant être mixte)	15 points

Equipes à effectif réduit

Il ne peut être comptabilisé plus de 90 points dans les catégories d'équipes à effectif réduit.

M. Nicolas BARDON

Président de la Commission Statuts Règlements
et de la Commission de Discipline.